

EDUCATEUR SPECIALISE

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux

Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé enregistré au RNCP - 37676

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

Certificateurs : Ministère chargé de la Solidarité, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- Formation de 3 ans (6 semestres) en alternance de septembre N à juin N+3
- 1450 heures de formation théorique en centre de formation
- 2100 heures de formation pratique

- Le DEES est structuré en 8 blocs de compétences et se prépare dans une démarche de **certification globale**. Des allègements et dispenses de blocs de compétences sont possibles selon le parcours professionnel et les diplômes du candidat.

- La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté et dans divers lieux de formation pratique principalement sur le territoire Franc-Comtois.

Financements possibles

- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
- Autofinancement
- Financement OPCO
- CPF
- CPF de transition (ex CIF)
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant aura acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la validation des différentes épreuves constitutives du diplôme, dans le respect des compétences du référentiel du Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé (DEES) gradé Licence.

Il aura pu appréhender le milieu professionnel à travers ses stages.

Pré-requis pour accéder à la formation

- Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4,
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.

S'agissant de cette 3ème condition, l'article L135.5 du code de l'éducation précise que les études, les expériences professionnelles, les acquis personnels peuvent être validés en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation. Cet allègement peut porter sur la formation théorique ou pratique. Toutefois la durée de la formation pratique ne peut être réduite de plus d'un tiers.

Public concerné par la formation et effectif

Cette formation s'adresse à toute personne désireuse d'exercer un métier dans le domaine social ou médico-social, attirée par le contact humain et le travail de terrain.
Promotions variables entre 50 et 80 apprenants.

Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

Formation initiale (y compris apprentissage)

Si l'apprenant n'est pas salarié (lycéen, étudiant, demandeur d'emploi, apprenti) :
Les inscriptions s'effectuent sur www.parcoursup.fr de janvier à mars

Formation professionnelle continue

Si l'apprenant est salarié ayant un financement par l'employeur ou l'OPCO (CDI, CDD, contrat de professionnalisation, CPF, Contrat personnel de formation) les inscriptions s'effectuent sur www.irts-fc.fr de janvier à mars.

Modalités de sélection :

Arrêté du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social.

Admission : Étude de dossier complété par un entretien

1. Étude du dossier individuel notamment du parcours scolaire, du parcours expérientiel (engagements, activités et centres d'intérêts et/ou CV) et du projet de formation motivé.
2. Entretien de motivation portant sur ses motivations, aptitudes pour la formation et l'exercice professionnel ES

Les épreuves de sélection se déroulent entre avril et mai pour une rentrée à la mi-septembre. Des sessions supplémentaires peuvent être organisées jusqu'à la rentrée pour des candidats en cours d'emploi ou si des places financées par le Conseil Régional sont restées vacantes.

Coût de la sélection : 175 euros

Accès par la voie de l'apprentissage sur les 3 années de formation en lien avec le CFA Sanitaire et Social BFC.

Autres possibilités : post Jury VAE – par la voie de la formation

En cas de validation partielle, l'apprenant a la possibilité de suivre uniquement le(s) DC manquant(s)
Formation professionnelle continue (FPC)

Dans le cadre de la FPC, l'apprenant peut s'inscrire à certains modules de la formation ES

Programme de la formation

Le contenu de la formation d'éducateur spécialisé est organisé en 4 Domaines de Compétences (DC), découpés en blocs de compétences

DC 1 - La relation éducative spécialisée (500 heures)

Bloc 1 : Construction de la relation éducative

Bloc 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

DC 2 - Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés (400 heures)

Bloc 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif

Bloc 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif

DC 3 - Travail en équipe pluri-professionnelle et communication professionnelle (300 heures)

Bloc 5 : Expression et communication écrite et orale

Bloc 6 : Communication professionnelle en travail social

DC 4 - Dynamiques inter-institutionnelles, partenariats et réseaux (250 heures)

Bloc 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Bloc 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme Moodle d'apprentissage en ligne
- D'un Centre de Ressources Documentaires
- D'un espace d'information sur le vie apprenante consultable depuis WebAurion

- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

Moyens pédagogiques :

- Journées d'intégration
- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et de personnes concernées
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation professionnelle en stage, suivi assuré par un tuteur de stage et un référent pédagogique
- Sessions communes (interfilière)
- Travaux dirigés en petits groupes : analyse de la pratique, accompagnement des dossiers de certification
- Guidance de mémoire
- Temps de promotion
- Médiations techniques et culturelles
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat
- Mobilité internationale d'étude, de stage

Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par une responsable de la formation ; un responsable d'année pour chaque année de formation ; des référents de TD, référents de domaines de compétence.

Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique crd@irts-fc.fr

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Un référent mobilité internationale, un référent handicap et un référent orientation sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets .

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi :

- Feuilles de présence globales et attestation individuelle mensuelle
- Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs

Modalités d'évaluation :

- Validation semestrielle de modules de formation en ECTS
- Évaluations écrites ou orales sous forme de contrôle de connaissances ou études de situations,
- Analyse de documents
- Mises en situation professionnelle
- Préparations aux certifications, épreuves blanches

Validation de la formation

Diplôme du Ministère de l'éducation Nationale.

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des évaluations.

Les notes et unités correspondantes sont valables cinq ans à compter de leur date d'obtention.

L'obtention du DEES valide 180 ECTS. (Crédits européens)

Taux de réussite sur le site internet

Débouchés à l'issue de la formation

Le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé permet :

- D'intégrer directement toutes structures ou établissements sociaux et médicaux sociaux
- D'accéder au DEEJE, DEETS, DEASS et DECESF en bénéficiant d'une dispense des domaines de compétences 3 et 4

- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité verticale et dans le respect des conditions d'accès aux diplômes supérieurs du travail social (CAFDES, DEIS)
- De poursuivre au regard de la validation des acquis, des études supérieures universitaires

Contact

Responsable de formation

Gizem DEMIR
Gizem.demir@irts-fc.fr

Pour les financements, se renseigner auprès de :
Lucie BENZIDANE, **secrétaire pédagogique de la formation ES** – lucie.benzidane@irts-fc.fr

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap
Réfèrent handicap : referent.handicap@irts-fc.fr

Informations utiles

Taux de réussite au diplôme 2024 : 95,7% (70 présentés – 67 admis)
Taux de satisfaction à l'issue de la formation : 59,3% (27 répondants)

Droits d'inscription : 175 euros pour l'année 2024-2025
Coûts de la formation : 20 938 €
Prix de l'heure parcours partiel : 15€87 /h
Frais CRD : caution de 70 euros
CVEC : 103 euros pour les apprenants étudiants et apprentis

Coût de la sélection : 175 €

L'IRTS propose la formation OASISS Handicap. OASISS Handicap est un dispositif qui favorise l'accès aux métiers des secteurs social et médico-social et de la santé des personnes en situation de handicap.

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25051 BESANÇON Cedex
03 81 41 61 00 - www.irts-fc.fr

MAJ 08/11/2024